

Commission consultative paritaire régionale AGENTS CONTRACTUEL·LES

POUR désigner vos représentant·es à la Commission Consultative Paritaire Régionale
FAITES le choix d'organisations syndicales

**UNIES, CREDIBLES, DETERMINEES ET COMBATIVES
VOTEZ Snetap-FSU/CGT-agri !**

LES INFORMATIONS
LOCALES SUR LE
BLOG NOUVELLE
AQUITAINE

[HTTP://REGIONS-
SNETAP-FSU.FR/NA/](http://regions-snetap-fsu.fr/na/)

Se battre pour défendre les agents contractuels :

Payé·es sur budget d'établissement, employé·es majoritairement dans les CFAA/CFPPA ou en qualité d'AE, **nous sommes de plus en plus exposé·es à des situations précaires et à des conditions de travail dégradées.** Parfois isolé·es localement, parfois recruté·es par des directions qui ne respectent pas les droits de tout agent public, nous sommes trop souvent considéré·es comme des agents de seconde zone.

Les CCPR sont les seules instances de défense des agents contractuel·les, instances créées il y a à peine 10 ans **grâce à nos syndicats de lutte et de transformation sociale,** pour la défense des personnels précaires.

Dans les CCPR en Nouvelle Aquitaine, vos représentant·es Snetap-FSU ET CGT-agri sont :

- X **ACTIF·VES et ASSIDU·ES**, les seul·es à être toujours présent·es et à siéger dans cette instance pour défendre les agents en situation de licenciement ou en mesure disciplinaire.
- X **DETERMINE·ES et EXPERIMENTE·ES**, elles et ils garantissent le suivi des dossiers et le travail préparatoire pour défendre au mieux les intérêts de l'agent. **En 2017, vos représentant·es ont permis de faire revenir l'administration sur le prononcé d'un licenciement.**
- X **RESPONSABLES et SERIEUX·SES** dans la défense des agents. En effet, il ne suffit pas de faire de la figuration, les dossiers des ACB faisant l'objet de la saisine de cette instance se doivent d'être étudiés, les personnels concernés rencontrés... afin **que les dossiers soient défendus comme il se doit !**
- X **FORME·ES et INFORME·ES** par rapport aux **cadres législatifs et réglementaires** de référence. En 2017, à deux reprises vos représentant·es ont dénoncé les dysfonctionnements de la CCPR et ont fait annuler l'instance.
- X **COMBATIF·VES** pour défendre les collègues soumis·es à **une précarité grandissante et à des conditions de travail de plus en plus difficiles...**

EN NOUVELLE AQUITAINE POUR TOUS LES AGENTS CONTRACTUEL·LES NOUS CONTINUERONS À NOUS :

- opposer aux licenciements,
- opposer aux baisses de quotité de temps de travail qui conduisent bien souvent aux licenciements,
- opposer au manque de transparence de l'administration qui ne communique pas ou peu les pièces des dossiers traités,
- opposer plus spécifiquement à la dérive marchande qui fait des CFAA /CFPPA des centres fragiles, qui complexifie la tâche de toutes et tous les agents et qui accentue la précarité.

Le Snetap-FSU et la CGT-Agri continueront ensemble à exiger l'**élargissement des compétences des CCPR**, notamment aux non renouvellements des CDD (aujourd'hui, les CCPR ne sont pas réunies pour un non renouvellement de CDD), CDD qui sont les plus précaires et qui n'ont aucune instance de défense !

Le Snetap-FSU et la CGT-Agri continueront d'une seule voix d'**exiger un véritable plan de titularisation** pour tous et toutes, avec des créations de postes de titulaires dans les CFAA /CFPPA et le maintien des titulaires en place dans les centres.



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN



« Parce que nous sommes attaché·es à notre rôle de défense des agents, nous nous mobilisons à chaque fois qu'il y a une CCPR, (ce qui n'est pas le cas dans les autres syndicats),

C'EST POUR ÇA QUE JE M'ENGAGE »



« C'est un vrai engagement en temps, en énergie, en déplacement, mais surtout sur le plan éthique

C'EST POUR ÇA QUE JE M'ENGAGE »



« Cette instance est le seul lieu de défense des agents les plus précaires, les plus soumis aux aléas des financements sur l'EPL. Elles et ils méritent que tous les dossiers soient traités avec sérieux. C'est ce que nous avons toujours fait, avec l'appui de nos élu·es nationaux autant que de besoin... »

C'EST POUR ÇA QUE NOUS POURSUIVONS NOTRE ENGAGEMENT »

POUR LA DÉFENSE ET LE RESPECT DE NOS DROITS



Dès réception du matériel de vote
A PARTIR DU 22 NOVEMBRE



JE VOTE ET JE FAIS VOTER Snetap-FSU/CGT-agri